

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

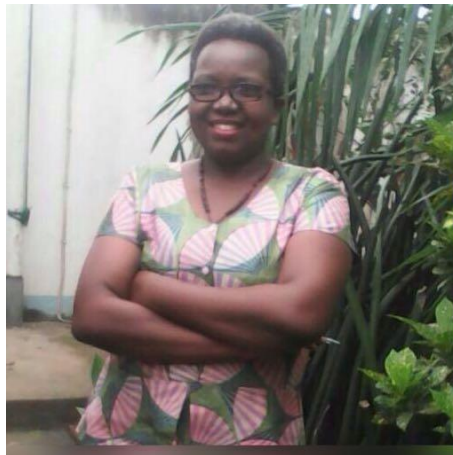
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°160 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 29 avril au 5 mai 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 5 mai 2019, au moins 528 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

*SIGLES ET ABREVIATIONS*..... 3

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME*..... 5

*I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE* ..... 5

*I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES*..... 5

*I.2. DES PERSONNES ENLEVEES*..... 5

*I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR* ..... 6

*I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES ADMINISTRATIFS ET DES AGENTS DU SNR* ..... 6

*I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE* ..... 7

*II. FAITS SECURITAIRES*..... 8

*III. CONCLUSION*..... 9

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNI** : *Carte Nationale d'Identité*

**CNL** : *Congrès National pour la Liberté*

**DCE** : *Direction Communale de l'Enseignement*

**OPC** : *Officier de police Chef*

**PJ** : *Police Judiciaire*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**SPP** : *Servitude Pénale Principale*

**TGI** : *Tribunal de Grande Instance*

**UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées, 2 personnes enlevées, 4 torturées, 38 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes identifiées, figurent 2 femmes tuées.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti CNL.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Une personne tuée en commune et province Bubanza**

En date du 30 avril 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, Gordien alias Mushuguru, âgé de 60 ans, vendeur de fruit, a été tué égorgé à l'aide d'une corde en plastique par des personnes non identifiées, au moment où il sortait de la maison pendant la nuit. Selon des sources sur place, le motif de cet incident n'est pas connu.

##### **Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke**

Dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 2019, sur la sous-colline Gitima, colline Mahande, zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, Tharcisse Nshimirimana, âgé d'environ 20 ans, cultivateur, résidant à la même colline, a été assassiné par des hommes non identifiés à l'aide d'une hache. Selon des sources sur place, la victime s'était réveillée pour empêcher ces gens de dépeupler un boisement de l'Etat situé près de son domicile. Selon les mêmes sources, trois personnes ont été arrêtées le matin du 1<sup>er</sup> mai 2019, pour des raisons d'enquête et détenues au cachot de la police communale.

##### **Une personne tuée en commune Butihinda, province Muyinga**

En date du 30 avril 2019, vers 19 heures, sur la colline Gahararo, zone Buvumbi, commune Butihinda, province Muyinga, Dozella Nyabenda a été tuée à son domicile à coups de houe par deux hommes non identifiés. Selon des sources sur place, la victime préparait la nourriture quand deux hommes non identifiés se sont introduits à la cuisine et lui ont assené des coups au front, à la bouche et au cou. Après les cris de la victime, les voisins qui intervenaient se sont aperçus de deux hommes en train de fuir. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont déposé sur le corps de Dozella une partie d'un bras et d'une jambe amputés d'un cadavre d'un enfant du voisin enterré, il y a quelques jours.

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES***

#### **Deux personnes enlevées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 30 avril 2019, vers 15 heures, sur la colline Maramvya, transversale 15, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Meshack Nduwimana, fils de Gihurama et de Judith, et Nyandwi Bosco fils de Mununi et Pauline, tous membres du parti CNL et résidants sur la colline Nyamabere, transversale 11, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, ont été enlevés par des gens non identifiés à bord d'un véhicule à vitres teintées. Selon des sources sur place, ils ont été conduits vers une destination inconnue.

### ***I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR***

#### **Une personne torturée en commune Kibago, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 29 avril 2019 indique qu'en date du 24 avril 2019, Nsabiyumva a été tabassé par des Imbonerakure dont Viola, une des représentants communaux, à l'aide des coups de poings et de gourdins jusqu'à ce qu'il s'évanouisse. Selon des sources sur place, la victime s'est disputé avec Viola et des Imbonerakure sont intervenus. Après, ils l'ont insulté en lui disant que les Tutsis cherchent toujours à s'imposer en oubliant que les choses avaient changé. Selon les mêmes sources, ils l'ont réanimé en versant sur lui un seau d'eau et l'ont conduit au cachot de la police communale. Il a été libéré le lendemain mais ses agresseurs n'ont pas été inquiétés.

#### **Deux personnes torturées en commune Gihogazi, province Karuzi**

En date du 5 mai 2019, vers 5 heures du matin, sur la colline Mugogo, zone et commune Gihogazi, province Karuzi, Jean Marie Ngendahayo, âgé de 32 ans et Ezéchiel Ndayishimiye, âgé de 34 ans, tous membres du parti CNL, ont été tabassés et conduits au cachot de la commune par des Imbonerakure commandés par les surnommés Nyabatene et Budisi. Selon des sources sur place, Jean Marie a été accusé d'avoir tendu une embuscade à un motard non identifié tandis que son ami Ezéchiel a été accusé de collecte des contributions pour le parti CNL.

#### **Une personne torturée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 1<sup>er</sup> mai 2019, au centre-ville Kirundo, Sylvestre Nkurikiye, Imbonerakure et chef de la sous-colline et colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, a été tabassé et embarqué à bord d'un véhicule de type pick up par Olivier Nibitanga, chef provincial du SNR. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot du SNR de Kirundo et était accusé de vente frauduleuse des marchandises vers le Rwanda.

### ***I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES ADMINISTRATIFS ET DES AGENTS DU SNR***

#### **Vingt-huit personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Dans la matinée du 4 mai 2019, de la 6<sup>ème</sup> avenue à la 12<sup>ème</sup> avenue, quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie, 28 personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au cachot de la zone Cibitoke et celles qui n'étaient pas inscrites dans les cahiers de ménage ou qui n'avaient pas de CNI ou de cartes pour les étrangers ont été demandées de payer une amende de 10 000 fbu au compte de la mairie pour être relâché.

#### **Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 30 avril 2019, vers 9 heures, au bureau de la commune Mutimbuzi, en zone Maramvya, Denis Nduwayezu, membre du parti CNL et président du Conseil communal de Mutimbuzi, province Bujumbura rural, a été arrêté par Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Denis a été conduit à la zone Rukaramu de ladite commune et même

province. Vers 17 heures, il a été incarcéré au cachot du poste de police de la zone Rukaramu. Selon les mêmes sources, il a été libéré en date du 2 mai 2019 et son arrestation était liée au mobile politique.

#### **Une personne arrêtée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 28 avril 2019, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Dismas Bapfekurera, âgé de 36 ans, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure commandés par Evariste Nzamba, chef de zone Rugazi et conduit au cachot communal. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir facilité la fuite d'un jeune garçon qui aurait violé une fille qui n'a pas été connue. Selon les mêmes sources, son arrestation est liée à son appartenance politique.

#### **Sept personnes arrêtées en commune et province Kirundo**

En date du 4 mai 2019, vers 19 heures, au centre-ville de Kirundo, Oscar Nizigiyimana, Jonas Havyarimana, Jonas Rukerandanga, Vincent Nzitunga, Mathias Ndayisaba, Innocent Nkezabahizi et Anatole Karorero, tous enseignants de la DCE Kirundo et membres du parti CNL, ont été arrêtés par OPC2, Jean Marie Kabura, commissaire provincial de la police accompagné par des Imbonerakure dont Nkurunziza et Minani. Selon des sources sur place, ces victimes allaient partager un verre dans un bar après la nomination d'Anatole Karorero à la présidence provinciale du parti CNL. Selon les mêmes sources, elles ont été accusées de faire une réunion clandestine. Les victimes ont été conduites au cachot de la PJ Kirundo où elles ont été détenues.

#### **Une personne arrêtée en commune et province Rutana**

En date du 29 avril 2019, sur la colline Jomati, zone, commune et province Rutana, Samahayo âgé de 47 ans, a été arrêté et conduit au cachot de poste de police de Rutana par des Imbonerakure commandés par le chef de colline Jomati. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de sorcellerie.

### ***1.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

#### **Une personne tuée en commune Ntega, province Kirundo**

En date du 30 avril 2019, sur la colline Kinyovu, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, une femme a été tuée à coups de machette par son mari nommé Nziranziza. Selon des sources sur place, cet assassinat est lié à un conflit conjugal. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au commissariat de la PJ de Kirundo.

#### **Tentative d'assassinats en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 29 avril 2019, sur la colline Magara1, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, André Irambona, ex-administrateur de la commune Bugarama, a brûlé avec du lait chaud sa femme Aggripine Nihorimbere et son fils d'environ 4 ans. Selon des sources sur place, une divergence sur la gestion des ressources familiales est à la base de cet incident. Selon les mêmes sources, ces deux victimes ont été dépêchées à l'hôpital Prince Régent Charles de Bujumbura tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge. En date du 2 mai 2019, il a été jugé dans un procès de flagrante et condamné par le TGI Rumonge à 20 ans de SPP, une amende de 400 cent mille de fbu et 2 millions de fbu pour les soins de santé des victimes.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Trois personnes tuées en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 2019, sur la colline Kirambi, zone Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro, trois personnes dont deux bandits et Anicet Ndayikengurutse, commissaire communal de police en commune Nyabihanga, dans la même province, ont été tuées. Selon des sources sur place, un groupe de 5 hommes armés de fusils ont attaqué le ménage d'un prénommé Salvator résident sur cette colline Kirambi qui avait vendu une de ses vaches. Au cours d'échange des coups de feu entre ces bandits et des policiers en intervention, deux de ce groupe ont été tués ainsi que ledit commissaire communal de police.

### **Intimidations en commune Kibago, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 avril 2019 indique qu'en date du 25 avril 2019, sur la colline Rwahirwa, zone et commune Kibago, province Makamba, huit Imbonerakure dont Ndereyimana, Radjab et Côme ont obligé Emmanuel Sindayigaya, Juvénal et Irakoze, tous membres de l'UPRONA aile de Charles Nditije de payer 3 bières de primus et 10 beignets consommés par lesdits Imbonerakure, dans un bistrot appartenant à Nteyineza. Selon des sources sur place, ces membres de l'UPRONA ont obtempéré en payant 5 000 fbu pour éviter des représailles.

### **Des intimidations en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 30 avril 2019, sur la colline et zone Butanuka, commune Mpanda, province Bubanza, Mvuyekure, motocycliste de cette localité, a été malmené et intimidé par deux Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir voté « Non » lors du référendum constitutionnel du 17 mai 2018 et l'ont mis en garde de subir des représailles s'il vote contre le CNDD-FDD pour les élections de 2020.

### **Une personne malmenée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 1<sup>er</sup> mai 2019, Athanase Bizimana, Imbonerakure, enseignant de l'Institut des Techniques Agricoles du Burundi de Gihanga en province Bubanza a été menacé d'être tué par Benjamin, chargé de la logistique à la position communale de la police de Gihanga. Selon des sources sur place, le policier avait fait payer une somme de 50 000 fbu à un propriétaire d'une motocyclette et il lui avait également donné une quittance. Cet enseignant qui a pris fuite le 1<sup>er</sup> mai 2019, a alors publié cette quittance, preuve d'accusations de corruption sur les réseaux sociaux dont le groupe Whatsapp des natifs de Gihanga.



### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.